



Les maisons d'accueil spécialisé (MAS)

FICHE N°9

Les maisons d'accueil spécialisé reçoivent des personnes adultes handicapées n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie, et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants, notamment avec la poursuite de traitements et de rééducation d'entretien. Outre l'hébergement, les soins médicaux et paramédicaux, les aides à la vie courante et les soins d'entretien, les MAS doivent assurer de manière permanente des activités sociales, en particulier d'occupation et d'animation. Les résidents sont en général pris en charge à temps complet.

Les données présentées dans cette fiche proviennent des enquêtes ES-Handicap réalisées par la DREES (ministère de la Santé), avec la participation des ARS. Elles ont été redressées des non-réponses par l'ARS Rhône-Alpes.

■ Caractéristiques des structures pour adultes handicapés en Rhône-Alpes

Unité : nombre

	2006		2010	
	Etablissements*	Services	Etablissements*	Services
Maisons d'accueil spécialisé				
Places installées au 31 décembre	1 613	-	1 836	-
Places pour 1 000 habitants ¹	0,5	-	0,5	-
Ensemble des structures				
Places installées au 31 décembre	24 012	3 344	26 868	4 793
Places pour 1 000 habitants ¹	6,8	0,9	7,4	1,3

* La catégorie « établissements » n'intègre pas les SAVS et SAMSAH, qui sont des « services » d'accompagnement pour adultes handicapés

■ Les MAS dans les départements de Rhône-Alpes au 31/12/2010

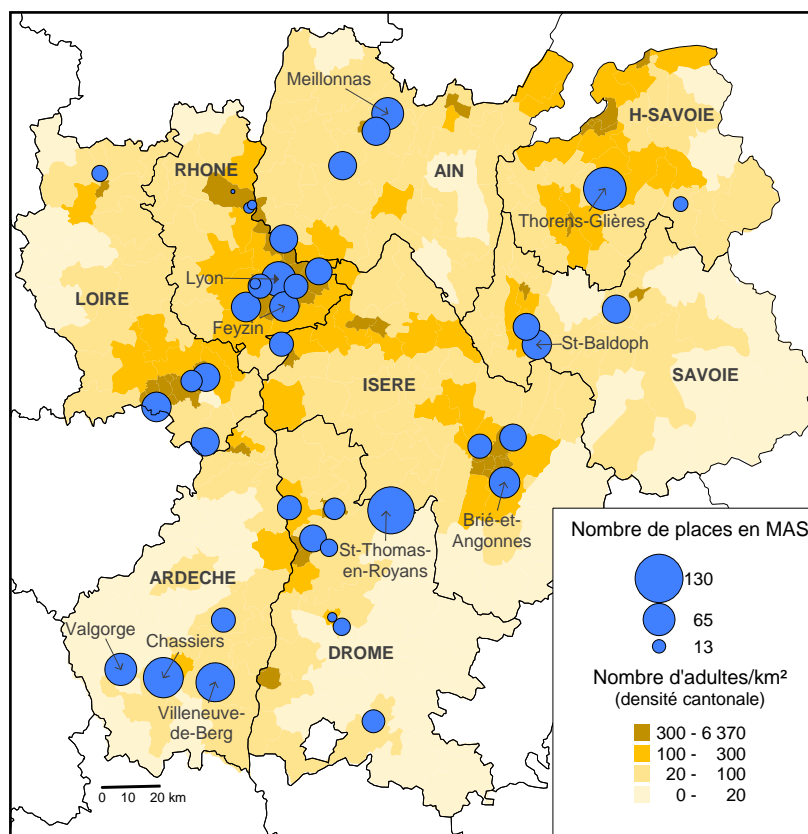
Unité : nombre

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Structures	3	4	9	4	6	12	4	2	44
Places installées	162	288	323	186	211	391	155	120	1 836
Personnes accueillies	170	284	329	183	215	340	156	125	1 802
Places pour 1 000 habitants ¹	0,5	1,6	1,2	0,3	0,5	0,4	0,6	0,3	0,5

Sources : ES2010, Insee

¹ Population âgée de 20 à 64 ans au 01/01/2011

■ Localisation des MAS et capacité installée par commune au 31/12/2010



Les dix communes nommées sur la carte offrent les plus fortes capacités : de St-Thomas-en-Royans (122 places) à Feyzins (56 places).

Sources : ES2010, Insee

■ Places installées en MAS selon l'agrément de clientèle au 31/12/2010

Unité : %

Agrément de clientèle	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Déficients intellectuels	0,0	33,3	9,3	27,4	0,0	10,2	12,9	0,0	12,6
Déficients psychiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déficients intellectuels et déficients psychiques	0,0	22,6	0,0	0,0	14,7	0,0	12,9	0,0	6,5
Autisme et troubles envahissants du développement	0,0	2,8	0,0	0,0	0,0	6,6	23,2	13,3	4,8
Déficients moteurs	30,9	0,0	14,6	5,5	0,0	2,6	0,0	0,0	6,4
Traumatisés crâniens	0,0	0,0	0,0	0,0	4,7	0,0	0,0	0,0	0,6
Déficients auditifs ou visuels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Polyhandicapés	69,1	41,3	64,1	67,1	80,6	80,6	51,0	86,7	67,0
Personnes âgées/handicapées vieillissantes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres déficients	0,0	0,0	12,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre de places	162	288	323	146*	211	391	155	120	1 796*

*hors 40 places installées en Isère, qui n'ont pas pu être ventilées selon l'agrément

Remarque : une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Lecture : 67 % des places installées en MAS sont destinées à des adultes souffrant de polyhandicap.

■ Adultes accueillis en MAS selon leur déficience principale au 31/12/2010

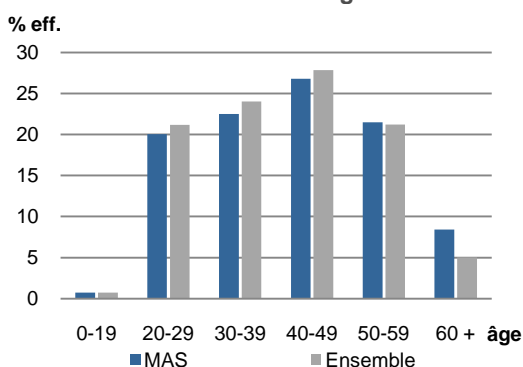
Unité : %

Déficience principale	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Déficience intellectuelle	42,8	47,7	28,4	17,4	34,9	44,7	37,5	59,0	38,5
Déficience du psychisme	1,2	16,6	12,2	0,6	4,8	8,2	15,1	0,0	8,4
Déficience motrice	30,1	2,5	19,1	5,1	4,8	10,9	0,7	0,0	9,9
Déficience auditive ou visuelle	0,0	0,4	0,0	0,6	0,0	1,2	0,0	0,0	0,3
Plurihandicap	0,0	1,1	0,3	25,3	0,0	6,0	4,6	0,0	4,3
Polyhandicap	25,9	30,3	40,0	50,6	47,4	29,0	41,4	41,0	37,2
Autre déficience	0,0	1,4	0,0	0,6	8,1	0,0	0,7	0,0	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'adultes	170	284	329	183	215	340	156	125	1 802

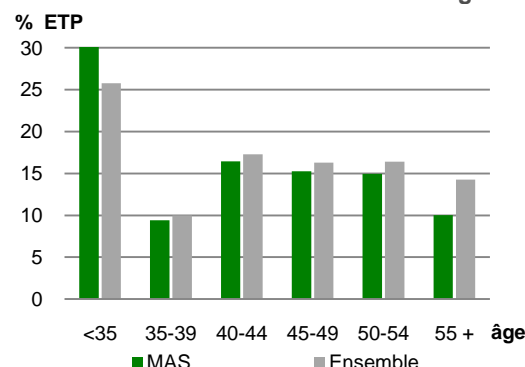
Lecture : 37,2 % des adultes accueillis en MAS souffrent de polyhandicap.

■ Structure des MAS par rapport à l'ensemble des catégories d'établissements pour adultes

Adultes accueillis selon leur âge



Personnels des établissements selon leur âge



■ Personnel travaillant en MAS selon leur fonction principale (Equivalent temps plein) au 31/12/2010

Unité : %

Fonction principale exercée	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Personnel de direction, gestion, administration, des services généraux, d'encadrement sanitaire, social	32,6	26,8	27,2	27,2	27,6	17,2	25,0	13,0	24,4
Personnel éducatif, pédagogique, social *	34,0	44,3	44,9	37,8	31,4	36,0	27,9	71,7	41,0
Personnel médical, paramédical et psychologue	33,3	28,9	27,9	34,9	41,0	46,8	47,1	15,3	34,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif MAS (nombre d'ETP)	193	314	403	276	252	386	207	214	2 245
Effectif ensemble des structures (nombre d'ETP)	1 347	847	1 481	2 676	1 609	3 789	855	1 691	14 294

* y compris candidats-élèves sélectionnés aux emplois éducatifs

Lecture : Dans les MAS, 41 % des Equivalents Temps Plein sont dédiés à une fonction éducative, pédagogique ou sociale

■ L'enquête ES-handicap auprès des structures pour personnes handicapées

Cette enquête nationale est conduite par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et gérée localement par les Agences régionales de la santé (ARS). Elle est exhaustive auprès des établissements et services pour personnes handicapés (enfants, d'une part, adultes, d'autre part) et permet, environ tous les quatre ans, de dresser un bilan de leur activité et de décrire les principales caractéristiques de leur personnel ainsi que celles des personnes accueillies. En 2011, à quelques unités près, toutes les structures pour enfants, adolescents et adultes ont répondu à l'enquête.

Chaque catégorie de structure propose une prise en charge spécifique pour répondre aux besoins des personnes handicapées. Ces particularités sont principalement le fruit de l'histoire et de l'évolution de Code de l'action sociale et des familles.

■ Pour en savoir plus

- Au niveau national
 - « Programme pluriannuel de création de places en établissements et services pour un accompagnement adapté du handicap tout au long de la vie 2008-2012 », CNSA.
 - Makdessi Y., 2012, « Maisons d'accueil spécialisé et foyers d'accueil médicalisé, similitudes et particularités », Document de travail, série Etudes et recherches, DREES, n°123.
 - Makdessi Y., 2013, « L'accueil des enfants handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010 », Etudes et Résultats, DREES, n° 832.
 - Mordier B., 2013, « L'accueil des adultes handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010 », Etudes et Résultats, DREES, n° 833.
 - Makdessi Y., Mordier B., 2013, « Établissements et services pour adultes handicapés. Résultats de l'enquête ES 2010 », Document de travail, DREES, Série Statistiques, n°180.
 - Makdessi Y., Mordier B., 2013, « Établissements et services pour enfants et adolescents handicapés. Résultats de l'enquête ES 2010 », Document de travail, DREES, Série Statistiques, n°177.
- En région Rhône-Alpes
 - Fiche thématique régionale n°1 « Les services d'éducation spécialisée et de soins à domiciles (SESSAD) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°2 « Les instituts médico-éducatifs (IME) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°3 « Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°4 « Les établissements pour enfants et adolescents handicapés », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°5 « Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°6 « Les foyers de vie pour adultes handicapés (FV AH) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°7 « Les foyers d'hébergement pour adultes handicapés », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°8 « Les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°9 « Les maisons d'accueil spécialisé (MAS) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°10 « Les services d'accompagnement pour adultes handicapés (SAVS et SAMSAH) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°11 « Les établissements pour adultes handicapés », ARS-RA, 2013.
 - « L'emploi dans les structures pour personnes handicapées en Rhône-Alpes », INDICATEURS/Statistiques n° 4, ARS-RA, 2013.
 - « Etablissements et services pour adultes handicapés en Rhône-Alpes », INDICATEURS/Statistiques, ARS-RA (en cours).
 - « Etablissements et services pour enfants et adolescents handicapés en Rhône-Alpes », INDICATEURS/Statistiques, ARS-RA, 2013 (en cours).
 - « Etablissements et services pour enfants et adultes handicapés en Rhône-Alpes », Rapport d'études OBSERVATION ET STATISTIQUES, ARS-RA (en cours).